



Conseil d'administration de l'IMTVL – 13/05/2020 à 14h

Visioconférence

Présents :

- Gilles LEVERY,
- Camille PIATTE,
- Karim BOUMEDJ,
- Roger PILLORE
- Elisabeth MARCOTULLIO
- Christophe GARCHERY
- Annie NATHALIE
- Julie VONARX
- Sandrine ROUSSEAU
- Annette BUISSON
- Excusés : Jean BEAUMONT, Isabelle MERLE, Laureline BOHBOT, Annette BUISSON, Bernard ARNAUDO

Tour de table

1- Rapport moral

- Bilan des activités 2019 : formations et journées
- Participation régionale de l'IMTVL :
 - o Présence dans les instances régionales : CROCT (12/03/2019)
 - o Participation à des groupes de travail régionaux : perturbateurs endocriniens, CMR
- Représentation nationale : conférence des présidents lors du congrès national tous les 2 ans (2018)
- Site internet (J VONARX) : alimentation du site
- Conseil scientifique : 14/10/2019

2- Rapport financier 2019 :

Le bilan comptable pour l'année 2019 non connu actuellement. En attente de transmission.

Bilan provisoire (trésorier) : le 30/4

- 19438,56 euros sur compte courant
- 163993.61 euros sur livret bleu
- OPC monétaire 175963.03 euros
- Soit environ 359395.20 euros

3- Point sur les formations 2019

Formations au catalogue : sans objet

Suspension de l'activité de formation, exclusivement formations INMA en 2019

Demi-journée sur le thème des fumées de soudage 7/11/2019 (préventeurs et entreprises) – retours positifs, notamment des entreprises, présence appréciée des exposants

Bilan de la journée « cancer et travail » le 07/02/2020 en partenariat avec l'INMA et la SMTVL. Cf ; bilan transmis par D. ARFOUILLOUX (INMA)

Retours positifs

Coût financier important de la journée, notamment en temps de présence et de préparation notamment - auparavant un forfait par personne inscrite était comptabilisé, proposition de l'INMA d'intégrer dans le cout de toute la prestation le coût d'organisation (1.5 mois de salaire, soit 6000 euros, cout intégré dans les coûts de la journée)

Bilan financier de la journée : 1880.13 euros à reverser par l'INMA à l'IMTVL/SMTVL (à répartir au prorata des inscriptions).

Bilan de la journée approuvé

Si on fait des manifestations plus techniques, avec moins de participants, on peut le faire à l'hôtel de l'univers (nb d'inscriptions limitées).

Possibilité d'autres lieux en région centre (Orléans par exemple) mais difficultés d'accès (transport), à étudier au cas par cas (nouveaux hôtels de Tours).

5- Actions à venir

Journée 2021 : thèmes proposés par le CS 2019 :

- Horaires atypiques et travail : travail de nuit, travail posté, travail de traite,
- Travail après 50 ans (y compris travailler avec une maladie chronique), après 60 ans (déjà pris par IMTVL)
- Méli-mélo de questions en santé au travail

Autres idées :

- Nouvelles organisations de travail : télétravail, horaires atypiques, comment retravailler après une épidémie

Date : 06 ou 09/21

Voir si possibilité de faire dans une autre salle que le Vinci (bus, fac des tanneurs, possibilité de repas ?, capacité d'accueil ?, RDV avec le doyen de la faculté de Médecine pour discuter des possibilités d'accueil)

5- Points divers

- Appel à cotisation à effectuer pour l'année 2020 (2019 : 27 adh, 1 don) avec mise à jour fichier (2020) adhérents et public cible. Le bulletin d'adhésion sera mis à disposition sur le site de l'IMTVL.
- Lors du dernier ca il a été proposé de solliciter, avant le prochain CA, un rendez-vous auprès de la Direccte pour connaître nos obligations et ce que nous pouvons faire en tant qu'organisme de formation continue afin d'anticiper l'échéance de 2021. – contact Direccte Orléans le 13/05/20 5Mme DEGLAS – contrôle de la formation professionnelle – centre.control-fp@direccte.gouv.fr) : numéro d'enregistrement de la structure, bilan pédagogique et financier à faire avant le 30/06/20, possibilité d'avoir recours à la sous-traitance (n° d'enregistrement auprès des services de la Direccte), possibilité de RDV physique ou de réponse aux questions posées par mail.
- Les journées de symposium peuvent être considérées comme de l'information mais ne rentrent pas le budget de formation obligatoire des entreprises (plan de formation des entreprises)
- Mais : distinction entre la déclaration à la Direccte et la prise en charge financière par les OPCA des formations continues
- Discussion autour des nouvelles organisations des formations

- Concernant le recensement des acteurs mobilisables intervenant sur le champ de la santé, de la sécurité au travail et de la prévention des risques professionnels : fiche d'identité synthétique à compléter avant retour à la Direccte – à faire
- Dépôt des signatures à la banque à prévoir : proposition de nommer A NATHALIE en tant que trésorier adjoint.
- Proposition de nommer K BOUMEDJ en tant que secrétaire. Validation par le CA
- Proposition d'utiliser les outils de visioconférence pour les prochains CA

Clôture du CA à 16h40

Prochain CA le 09/11/20